

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

OPINION DE LA PRESSE CONSERVATRICE SUR LE COMTE DE CHAMBORD

De l'article du Figaro nous détachons le passage suivant :

" L'histoire rapporte qu'Henri III, mourant au camp de Saint-Cloud, fit appeler autour de son lit les principaux chefs catholiques et huguenots de son armée, et leur dit : " Je vous demande comme votre ami et je vous ordonne comme votre roi de reconnaître pour votre souverain mon cousin Henri de Béarn. "

" On peut dire qu'une scène analogue s'est passée au château de Frohsdorf, dans la matinée du 7 juillet, quand le roi mourant, se soulevant sur sa couche, a donné l'accablé à son héritier et l'a ainsi désigné lui-même à l'obéissance et au respect de tous les royalistes. "

" La scène restera mémorable, et, bien que les droits de M. le comte de Paris n'eussent pas besoin de cette consécration suprême, l'espèce d'investiture donnée dans une circonstance aussi solennelle par M. le comte de Chambord lui-même à son héritier achève d'assurer l'unité complète et sincère du grand parti monarchique. "

" Quant au prince, héritier de soixante rois, en qui la France eût été si heureuse de saluer un nouvel Henri IV, il emporta dans la tombe et il aura dans l'histoire le sincère hommage de tous ceux qui honorent la noblesse du caractère et cette loyauté supérieure dont un de ses ancêtres disait que, si elle était bannie du reste de la terre, on devrait la retrouver dans la bouche des rois. Peut-être, avec sa hauteur morale et ses idées tout d'une pièce, qui lui donnaient assez la physionomie d'un paladin d'un autre âge, peut-être eût-il été mieux fait pour des temps meilleurs que le nôtre. Mais, couché sur son tombeau comme un chevalier dans son armure et enveloppé du vieux drapeau dont il a voulu que les plis lui servissent de linceul, il fera encore une figure assez fière aux yeux de la postérité, qui verra en lui le dernier représentant d'un siècle de notre histoire. "

On lit dans la Gaulois :

" Quand la République aura fini son sabbat, quand chaque homme et chaque chose seront remis à leur place, quand la France sera replacée dans sa voie, quand la Providence aura jugé nos fautes suffisamment expiées, nous amènerons le successeur d'Henri V, entouré de cette ceinture de princes qui sera la parure et l'armure du pays, et nous fêterons—en appelant à cette fête les honapartistes et les républicains convaincus ou résignés—la présence du comte de Paris et la mémoire du comte de Chambord dans un même cri : " Vive le roi ! " "

Le Clairon s'exprime en ces termes,

après avoir rendu hommage à M. le comte de Chambord :

" Nos vieilles coutumes subsistent toujours dans les âmes vraiment françaises, et dans l'exil comme dans les palais de France les fidèles amis réunis autour du cercueil du roi pousseront la clameur traditionnelle : Le roi est mort, vive le roi ! "

" Non, certes, le parti royaliste n'est point mort. Il a un chef qui reste intact. Il a un chef qui s'appelle aujourd'hui M. le comte de Paris, et qui est l'héritier légitime de la monarchie traditionnelle et nationale. "

" Tous sans hésitation, sans défaillance, nous nous grouperons autour de lui ; et du fond de sa tombe, on verra de son fond de son éternité bienheureuse, le roi que nous pleurons applaudira à notre fidélité envers le roi de sa race qui lui succède. "

" Le parti royaliste est debout. Son programme reste le même. Comme par le passé, il continuera à défendre les traditions d'une royauté populaire, ouverte à tous, respectueuse de tous les droits, de tous les intérêts, mais intransigeable sur les questions de principe et d'autorité. "

Une visite à Louise Lateau

Nous avons annoncé la mort de Louise Lateau, décédée pieusement à Bois d'Haine samedi matin.

Nous croyons pouvoir reproduire, pour l'édification de nos lecteurs, le témoignage suivant d'un ecclésiastique français qui a vu la pieuse défunte le 8 juin dernier, et qui raconte comme suit sa visite dans les *Annales du St-Sacrement* et du Sacré Cœur de Jésus. (1883.)

" Volontiers je vous dirai ce que je sais par moi-même de Louise Lateau. " " S'il appartient à l'Eglise de juger des faits surnaturels, cette sainte Mère laisse pleine liberté à ses enfants de donner sur ces faits, avant ses décisions, leur témoignage fidèle et leur conviction personnelle, pourvu qu'ils fassent ces choses avec le respect et la soumission dus à son autorité, comme je prétends le faire ici, bien entendu. "

" Etant donc allé, en ma qualité de curé du Saint-Sacrement,—car noblesse oblige—au Congrès eucharistique de Liège, j'ai voulu aussi profiter de ma présence en Belgique pour voir Louise Lateau, cette merveille vivante du Saint-Sacrement. " " Dans la journée du vendredi 8 juin, j'ai eu l'avantage de la voir trois fois : à sa communion du matin, pendant son extase de 2 heures à 3 heures, et dans l'intervalle à 11 heures. "

" Tout ce que j'ai vu en elle m'a paru en parfaite harmonie avec ce que nous savons de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa religion et de ses saints. "

" J'ai été frappé de la simplicité et de la droiture de la personne que j'avais sous mes yeux. C'est le vrai qui m'apparaissait et qui s'imposait à moi. "

" J'ai été profondément touché et plus profondément encore édifié, en

reconnaissant, dans cette chrétienne admirable, une victime volontaire qui souffre, comme Notre-Seigneur pour le salut des hommes et la gloire de Dieu, et qui, dans ce dévouement sublime, unit la plus angélique humilité à la plus héroïque obéissance. "

" J'ai vu le sang couler de ses mains stigmatisées. J'ai vu ses yeux dans l'extase, largement ouverts, suivre ravis les phases de la passion de Notre-Seigneur, et sa figure exprimer les divers sentiments que lui faisait éprouver la vue de ces scènes vivantes. "

" Je n'ai pas été témoin du fait de la Sainte-Hostie se détachant parfois, dit-on, des mains du prêtre pour se porter sur la langue de cette héroïque chrétienne. Seulement il y a deux choses qui frappent dans sa communion : 1. la Sainte-Hostie est reçue par elle avec une facilité et une promptitude qui semblent une attraction ; 2. l'adorable Hostie paraît pénétrer immédiatement et sans aucun mouvement ni de la bouche ni du gosier. "

" Mais voici quatre merveilles très claires, que peut constater tout observateur qui cherche sincèrement la vérité :

" Première merveille. Depuis plus de onze ans, depuis le 30 mars 1871, Louise Lateau ne prend aucune nourriture ni aucune boisson. Elle ne vit que de la sainte Communion, qu'elle reçoit chaque matin, et qui répand dans son âme une force tellement grande, dit-elle, que cette force se communique au corps. "

" Deuxième merveille. Tous les vendredis, depuis 1868, les stigmates de ses mains laissent couler un sang vermeil pendant à peu près les vingt-quatre heures de la journée. Malgré l'extrême maigreur de l'extatique, le sang coule aussi abondamment que par le passé. Pendant les autres jours de la semaine, il n'y a des stigmates que les marques, lesquelles sont d'un rouge de sang, et ont de sept à huit millimètres de diamètre. "

" Troisième merveille. Tous les jours, aussitôt la sainte Communion reçue, Louise est dans une absorption mystique : toutes ses souffrances excessives ont cessé ; elle est calme, immobile, insensible, comme une personne morte, cela pendant vingt-cinq minutes environ. Elle raconte que, pendant cet heureux moment, tous ses desirs sont satisfaits, et il lui semble qu'au ciel on ne peut pas être plus heureux. Elle a besoin d'être ainsi reconfortée, car ses douleurs extrêmes sont continuelles le jour et la nuit. "

" Quatrième merveille. Le vendredi, au moment de l'extase, pendant que son intelligence jouit d'une grande activité, son corps est dans un état d'insensibilité parfaite : ni le bruit, ni les piqûres, ni les courants électriques ne se font sentir à elle. Et cependant la moindre parole de l'autorité religieuse pénètre jusqu'à son esprit et à son cœur, et elle y obéit aussitôt. "

" Ces merveilles ont eu et ont toujours pour témoins une foule de

visiteurs. Chaque vendredi l'humble maison de Louise est trop petite pour recevoir tous ceux qui se présentent. On vient de partout pour voir ce spectacle surnaturel. Je m'y suis trouvé avec des hommes et des dames de quatre nations, d'Amérique, d'Allemagne, de Belgique et de France. "

" Pendant son extase et à sa communion, Louise ne s'aperçoit pas de la présence des visiteurs. "

" Dans cette humble et admirable chrétienne on voit se réaliser la parole de saint Paul : " Dieu a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est fort. " (I. Corinth., 1, 27.) "

" En effet, cette pauvre fille de la campagne est une simple et invincible démonstration du surnaturel, en réponse aux négations de l'orgueilleuse science de nos jours. "

" Elle est de plus une victime qui s'applique jusqu'au degré le plus héroïque la grande loi de l'expiation, comme se l'appliquait saint Paul quand il disait : " J'achève en moi ce qu'il faut encore à la passion de Jésus-Christ pour son Eglise. " (Coloss., 1, 24.) "

" Veuillez agréer, mon cher Monsieur, mes affectueux sentiments en Notre-Seigneur. P. BRIDET, curé du St-Sacrement. Lyon (Guillotière), 29 juin 1883. "

Allemagne

16 août 1888.

Les affaires, ce mot renferme la grande puissance du jour. Voilà un traité de commerce qui est conclu avec l'Espagne, et qui, conformément à la constitution, devrait être approuvé par le Parlement avant d'être mis à exécution. Mais les affaires souffraient d'attendre la réunion du Parlement, et les affaires commandent aux Chambres, aux Empereurs, aux Constitutions, et le traité doit être appliqué, exécuté ; le Reichstag sera bien obligé de passer par là et de reconnaître le fait accompli. "

C'est parce qu'à Hambourg on est persuadé que le Reichstag approuvera tout, que des fabricants de spiritueux vont fixer leur industrie hors de l'Allemagne à cause des droits exorbitants imposés à l'entrée de leurs produits en Espagne par le nouveau traité. "

Le Courrier de Hambourg annonce que trois fabricants s'établiront à Copenhague et à Malmoe, où ils continueront leur industrie en employant l'alcool russe. "

L'importation des boissons spiritueuses en Espagne s'est élevée l'année dernière à 1947 000 quintaux dont 750 000 reviennent à la fabrication de Hambourg. Cette fabrication, transportée ailleurs, continuera à produire ses pernicieux effets d'abrutissement sur le brave peuple espagnol, à qui suffisait jadis le vin généreux et salubre que la Providence lui avait prodigué. O bienfait du commerce, des affaires ! "

Les Allemands émigrent en Amérique, et l'esprit américain s'insinuant par la même en Allemagne ce pays est en train de devenir une

des premières puissances pour les affaires.

Mais l'Allemagne s'accommoderait-elle alors du régime prusso-impérial qui le gouverne à présent ? On pourrait en douter. "

Ainsi, la Chambre de commerce de Hildesheim a décidé de soumettre aux ordres du ministre du commerce en ne publiant son compte-rendu annuel que 4 semaines après l'avoir envoyé au dit ministre, avec insertion des observations que celui-ci aura faites ; mais voilà que la Chambre de commerce d'Insterbourg a pris une décision tout opposée ; elle refuse de soumettre son compte rendu annuel à la censure ministérielle quatre semaines avant la publication. "

À la suite de cette décision, le chancelier, ministre actuel du commerce, a envoyé à cette chambre une sommation catégorique d'avoir à se conformer à ses ordres, sous peine de se voir enlever ses attributions publiques. Sans doute cette Chambre cédera ; mais avec le régime dictatorial de la Prusse, d'autres conflits surgiront. "

L'Allemagne ne veut pas laisser l'Angleterre, la France et la Belgique seules coloniser en Afrique. Il vient de se former à Brême la Société Suderit, qui a pour but d'établir des colonies dans le sud de l'Afrique. Placée sous la direction de M. Vogel-sang, elle a acheté des Hottentots de Béthanie la baie Angra Pequena avec le pays qui la borde, d'une superficie d'environ 150 milles anglais carrés. Elle veut exploiter les richesses minérales du sol, qui sont considérables, et elle attend un ingénieur allemand qui doit arriver incessamment pour commencer cette exploitation. La Compagnie a été autorisée par le chancelier à arborer le drapeau allemand dans sa colonie. "

Le Sénat de Brême vient d'adhérer à l'entrée de cette ville dans l'union douanière. Le traité conclu avec les commissaires du gouvernement impérial sera soumis au consentement de la bourgeoisie dans sa prochaine séance. "

L'Expédition du Tonkin

Voici la dépêche du Times, au sujet du combat du 15 août ; ce sont les seules nouvelles que l'on ait. Hong-Kong, 22 août. "

Je viens de rentrer du Tonkin, après avoir visité Hai-Phong, Nam-Dinh et Hanoi, les points occupés par les troupes du général Bonet. "

Les Français ont subi un grand échec le 15 août. "

Le général Bonet a opéré une attaque dans la direction de Sontay sur Phu-Kai, un avant-poste des Pavillons Noirs, situé à sept milles d'Hanoi. "

Deux mille soldats français ayant pour auxiliaires cinq cents Pavillons jaunes, ont attaqué l'ennemi, fort de trois à cinq mille hommes, la plupart chinois, armés de carabines Remington. "

L'ennemi s'est battu avec opiniâtreté depuis sept heures du matin jusqu'à quatre. Les Français s'é-

taient avancés en quatre colonnes. La gauche de celles-ci, qui était placée sous le commandement du général Bonet lui-même, a été repoussée. Les colonnes du centre, sous les ordres du général Coronat et appuyées par la droite, avaient occupé d'abord Phu-Kai, mais ont ensuite abandonné la place. "

La moitié des troupes a opéré sa retraite sur Hanoi ; le reste a pris position près du fleuve sous le couvert du feu des canonnières. "

Les pertes des Français s'élèvent à 2 officiers et 15 hommes tués et 70 blessés. "

Les pertes de l'ennemi sont inconnues, mais on croit qu'elles ne sont pas considérables. Les médecins se plaignent du manque de médicaments. Pour le moment, les opérations sont suspendues, les troupes étant en nombre beaucoup trop insuffisant pour attaquer Sontay et Bac-Ninh, les deux plus fortes positions de Delta. "

Cette défaite a découragé les troupes françaises et encouragé l'ennemi. Elle influera sans doute sur l'action des gouvernements de Hué et de la Chine. On arme 4 000 chrétiens indigènes,—mesure d'une opportunité douteuse. "

Une terrible inondation du Songkoi s'est produite le 16 courant. La crue a dépassé de quatre pieds la plus grande hauteur atteinte jusqu'à, et a fait un nombre énorme de victimes et d'immenses dégâts matériels. "

Cette inondation accroît les difficultés des Français. Les officiers sont mécontents de ce qu'un civil soit chargé du commandement, et la division régnante en conséquence, dans les conseils de guerre. "

Il convient d'ajouter que les autorités françaises font de leur mieux pour rendre la correspondance impossible. "

Nous lisons dans le Temps à propos de cette affaire :

" L'opération que vient de tenter le général Bonet était en réalité une reconnaissance. D'après nos renseignements particuliers, nous aurions trouvé d'un côté une résistance assez vigoureuse, mais toutes les positions ennemies ont été enlevées avec le plus brillant entrain. "

" Nous avons eu dans cette affaire trois officiers et quinze hommes tués, et quarante blessés. "

" Nous avions en ligne au plus un millier d'hommes. Le général Bonet estime que l'ennemi a eu environ 1-200 hommes hors de combat. "

" Il paraît évident que les forces que nous avons au Tonkin ne sont pas suffisantes, et il est probable que des mesures immédiates vont être prises pour envoyer des renforts qui arriveront au commencement de la belle saison, c'est-à-dire quand les opérations offensives ne seront pas entravées par les pluies et l'extrême chaleur du mois d'août. "

" Du reste, ordre a été donné à Toulon de tenir deux grands transports prêts à prendre la mer, et nous serions très étonnés s'ils n'avaient

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

15 Sept 1888—No 15

LOUIS BREUIL

(Suite)

Sa douleur fut profonde : ses jeunes frères, derniers venus dans la maison paternelle, ont pour la sœur plus âgée l'attrait d'une sorte de maternité plus indulgente et plus familière. Mais c'était une noble douleur, que le sentiment de l'honneur fait à la famille par ce martyr du patriotisme élevait à la hauteur d'un renoncement presque volontaire. Breuil ne le prit pas si bien : il aimait Daniel, un peu comme on aime un jeune chien, et bien peu s'en fallut qu'il n'accusât Marine d'insensibilité. Celle-ci prit le deuil sans fracas et devint encore plus grave. "

Lorsque après deux jours de réclusion complète, la jeune femme parut dans la salle commune, le vieil Autrichien s'approcha d'elle avec respect. —La ville de Châteaudun a bien mérité de la patrie, madame, lui dit-il en s'inclinant, et l'Europe entière

le reconnaît comme la France elle-même. "

Madame Breuil répondit par un salut muet. Tous les yeux étaient fixés sur elle ; il y avait beaucoup de Français dans ce vaste hôtel, mais chacun sentit qu'entre tous, c'était cette jeune femme frappée par un deuil qui représentait la France. "

Au bout de trois ou quatre semaines, Breuil s'aperçut que la manière d'être des étrangers qui habitaient l'hôtel n'était plus la même envers les Français qu'auparavant. Jus- qu'alors une sorte de dédain avait accompagné la politesse avec laquelle on les traitait pour la plupart : la politesse, parce qu'ils étaient vaincus ; dédain, parce qu'ils avaient fait tout ce qu'il fallait pour l'être. Mais depuis l'attaque de Châteaudun, surtout depuis la bataille de Coulmiers, que les Allemands s'obstinaient à ne pas considérer comme une défaite et qu'il leur était cependant impossible de faire passer pour une victoire, l'attitude des étrangers de toute nationalité avait changé. "

—Votre M. Gambetta a vraiment exécuté des choses bien extraordinaires, dit un jour un Américain à Breuil en faisant une partie de billard. "

Breuil n'en savait trop rien. Au fond, tout cela l'irritait prodigieusement. Il eût voulu que ce fût fini, archifini, enterré avec cent pieds de terre par-dessus la tête ; à cette con-

dition, il eût peut-être apporté des fleurs sur le terre funéraire. Mais tant que cet être remuant, infatigable, prodigieux, ferait des discours et des proclamations, tant qu'il soulèverait les villes par la seule force de son ardent patriotisme, Breuil serait ennuyé, agacé comme par un sourd mal de dents, et n'aurait d'autre désir que de ne plus en entendre parler. "

Novembre s'écoule, puis décembre. Le gouvernement s'était retiré de Tours à Bordeaux, afin d'éviter les hasards d'une surprise et de sauver ce qui pouvait rester encore à sauver dans de si douloureuses circonstances. Nos armées tenaient bon sur la Loire, et, dans le Nord, elles inquiétaient assez l'ennemi pour qu'il se demandât si la lutte durerait toujours. C'était peu pour ceux qui, les bras croisés, regardaient en indifférents cette lutte désespérée. Ceux-là qui n'avaient rien fait, inévitables et insupportables mouches du coche, après avoir amèrement raillé les partisans de la résistance, s'étonnaient maintenant que la résistance ne prit pas des proportions de revanche. A les entendre, c'était purement incurie ou incapacité de la part de ceux que, moins d'un mois auparavant, ils traitaient de fous furieux, si nos soldats, sans vêtements, presque sans vivres, n'avaient pas reconquis à coups de fusil les Allemands de l'autre côté du Rhin. "

—Mais que fait donc notre armée de la Loire ? Et celle du Nord, à quoi pense-t-elle ? Et Bourbaki ? Ils ne sont donc bons à rien ? "

Ces paroles répétées mille fois revenaient avec la régularité d'un balancier de pendule ; Breuil, gagné par la contagion, les répétait à son tour. Si Marine avait voulu, que de querelles elle eût pu engager avec lui, qui, l'ayant priée de ne plus parler de la guerre, en parlait lui-même à tout venant et à elle-même ! Mais elle avait pris un grand parti, celui de se taire, quoi qu'il pût lui en coûter. C'est sur son oreiller, pendant les nuits où elle restait éveillée, immobile, les yeux ouverts, voyant comme une apparition les bourgs et les villes de France flamber sous les obus, c'est à ces heures d'horreur qu'elle se disait à elle-même toutes les plaintes amères, désespérées, de son cœur deux fois brisé, comme Française et comme épouse. "

Le 1er janvier, Marine refusa de descendre à la table commune. Tout ce qui pouvait avoir un semblant de fête lui était odieux. Elle supplia Breuil de ne pas l'imiter, et il céda, préférant d'ailleurs ne pas rester en tête-à-tête avec cette femme silencieuse, qui ne disait rien et dont les yeux brillaient de fièvre. Quand le garçon d'hôtel, cravaté de blanc et la bouche en cœur, posa devant la jeune femme la soupière fumante dont il levait le couvercle, lorsque la

vapeur odorante se répandit dans la chambre, Marine se sentit défaillir. Elle fit un signe, et le garçon, refermant la porte, la laissa seule. "

Le simple détail matériel d'un dîner succulent servi à cette heure et ce jour avait achevé de briser son courage. Elle ferma les yeux et vit disparaître comme un décor de féerie les murs, les montagnes et les plaines, tout ce qui la séparait de Paris. Elle vit, dans les maisons pauvres, les enfants hâves tendre la main à leurs parents pour obtenir le morceau de pain grossier qui formerait tout leur repas ; elle vit les batteries allemandes canonner nos forts qui se démantelaient ; elle vit, sous la neige qui recouvrait comme un grand linceul ce Paris si vivant et si grand dans les arts comme dans la vie politique, les avant-postes glacés dans leur devoir inexorable, les familles sans feu, les deuils sans nombre, toute la désolation d'une catastrophe sans exemple, et elle se sentit frissonner jusqu'au fond de ses moelles. "

Le garçon rentrait, portant autre chose ; pendant qu'il ouvrait la porte, une bouffée de bruit monta par l'escalier. Cliquetis d'assiettes, bouchons qui sautaient, voix grossières ou joyeuses, éclats de rire de jeunes filles. "

—Fermez cette porte, dit Marine, et emportez cela ; je ne dinai pas.

X

A la même heure, Marc Dangier, qui était de grand garde ce jour-là, marquait le pas dans la neige durcie, où les pieds des oiseaux avaient tracé de fantastiques dessins qui rappelaient les caractères cunéiformes. Il marchait vite pour se réchauffer, car le froid le mordait cruellement, et, tout en guettant de l'œil le coteau de Châtillon qu'il avait en face de lui, il pensait à toutes les choses douces et tristes du passé ! Que Marine était digne et charmante dans ces jours de joie où ni la France ni la jeune fille n'avaient connu le contact de l'étranger ! Dans sa pensée, il unissait volontiers ces deux amours si cruellement éprouvés tous les deux ; c'est quand il entrevoyait la délivrance qu'il poussait un soupir, en se disant que, quoi qu'il arrivât, la patrie reprendrait un jour possession d'elle-même, tandis que celle qu'il aimait était à jamais la femme d'un autre. "

—Que fait-elle à présent ? se demandait-il pour la millième fois, lorsque, sur la neige assombrie par la nuit, mais toujours lumineuse, il vit s'avancer, venant de Paris, une forme mince qui marchait vite. "

—Qui vive ? cria-t-il machinalement en s'arrêtant dans sa promenade. "

(A suivre)

pour mission de se rendre au Tonkin avec de nouveaux renforts. "Il serait même question de former un bataillon de marche parmi les hommes des équipages de la flotte, c'est-à-dire parmi les marins de profession, qui sont plus endurcis aux fatigues que les jeunes soldats de l'infanterie de marine, recrutée comme elle est parmi le contingent ordinaire."

M. L. P. LeMay, du Nouvelliste. M. Paul DeCazes, du Journal de l'Instruction publique.

D'autres journalistes viendront probablement se joindre à ceux-ci, lorsque viendra l'heure du départ. Plusieurs dames et demoiselles feront aussi partie de l'excursion.

La coalition

Nous voulons en avoir le cœur net de cette prétendue coalition que M. Chapleau avait offerte à M. Mercier, par l'entremise de M. Mousseau, alors Secrétaire d'Etat, à Ottawa. Car il est bon de ne pas oublier que l'affaire avait lieu au commencement de l'année 1880. Nos lecteurs voudront bien remarquer que le document publié plus bas n'est signé que du nom de M. Mercier. S'il eût porté la signature des personnages intéressés, on pourrait l'accepter sans réserve. Mais à la lecture de ce memorandum, on sent que M. Mercier écrit pour la galerie, en prévision d'insuccès. Que l'on veuille bien confronter le procès verbal avec la lettre de M. Gustave Drolet, dont la vélocité vaut bien celle de M. Mercier, on s'apercevra qu'il y a contradiction flagrante entre les deux documents. Après M. Drolet en viendront d'autres qui compléteront la réfutation des fameux mémoires de M. Mercier dont en voici un échantillon :

MÉMORANDUM

Samedi, le 21 février 1880, nous nous sommes rendus chez M. de Beaufort, 14 rue St-Louis, Montréal, vers 6 1/2 hrs. p. m. pour y rencontrer M. Mousseau, député de Bagot, et M. Dansereau, rédacteur de la Minerve. Cette entrevue avait été demandée par M. Mousseau à M. Mercier ; l'honorable R. Thibaudeau et M. Dansereau ayant été choisis respectivement pour témoins.

M. Mousseau lut une lettre de M. Dansereau par laquelle il s'excusait de ne pouvoir être présent à cause d'une grande indisposition qui le retenait chez lui et pria M. de Beaufort de le remplacer.

Après quelques remarques préliminaires, M. Mousseau déclara qu'il était chargé par l'honorable M. Chapleau de proposer à M. Mercier de former avec lui un ministère de coalition, dans le but de tirer la province de Québec des embarras dans lesquels elle se trouvait.

M. Mercier répondit qu'il n'avait aucune objection à favoriser la formation d'un ministère de coalition afin d'obtenir un résultat aussi désirable que celui qui venait d'être mentionné, pourvu qu'il fut possible de s'entendre sur certaines questions préalables.

M. Mercier ajouta qu'il voulait qu'il fut bien compris qu'il ne s'engageait pas à faire partie de ce gouvernement, mais qu'il était prêt à servir d'intermédiaire auprès de son parti et donnerait volontiers son appui le plus cordial à telle commission si elle était réalisée ; que lui, M. Mercier ne voulait pas agir seul et individuellement ; qu'il voulait rester loyal et fidèle à son parti et ne ferait rien sans le concours de ses amis.

M. Mousseau répondit que M. Chapleau serait très heureux de s'entendre avec M. Mercier seul, mais qu'en s'adressant à deux chefs du parti libéral, il prouvait le désir qu'il avait de faire alliance, dans un but patriotique, avec les principaux hommes du parti opposé ; que lui, M. Mousseau, était heureux de voir que M. Mercier n'était pas opposé à une coalition et qu'il le pria de faire connaître les bases sur lesquelles une entente était possible.

M. Mercier objecta à ce mode de procéder en disant qu'il n'était pas venu pour faire des propositions, mais pour en recevoir.

L'honorable M. Thibaudeau remarqua alors que c'était à M. Mousseau de faire connaître les intentions de M. Chapleau et les bases sur lesquelles il voulait une alliance ; que lui, M. Thibaudeau, sans être opposé en principe à une coalition véritable, faite dans l'intérêt de la province et non dans celui d'un parti, ou de l'autre, ne la croyait guère praticable dans les circonstances ; qu'une telle coalition pouvait devenir un danger pour le parti libéral qui aurait contre lui toutes les forces actuellement à la disposition du parti conservateur, savoir : le gouvernement fédéral, le Lieutenant-Gouverneur, le Premier Ministre et le Conseil Législatif.

M. Mousseau répliqua que M. Chapleau était désireux d'en arriver à une entente loyale et honorable, et que pour cela il était disposé à donner aux libéraux une position dans laquelle ils pourraient se faire respecter et maintenir leurs droits. C'était le devoir des véritables amis de la province de s'unir pour lui assurer un bon gouvernement, la faire sortir de ses embarras financiers et empêcher ses hommes politiques

d'être à la merci de certaine coterie et des fanatiques des deux partis. Quasi une telle entente n'était pas possible. M. Chapleau ne rencontrerait pas les chambres actuelles, mais ferait faire des élections générales en mai.

Après une discussion qui dura quelque temps, M. Thibaudeau déclara qu'il s'en rapportait à la prudence de M. Mercier et qu'il le laissait libre de décider s'il convenait d'aller plus loin dans les négociations.

M. Mercier déclara alors qu'il comprenait toute la gravité de la situation ; qu'il était désireux de sauver à la province le trouble et les dépenses de nouvelles élections générales et que, pour assurer les négociations ou y mettre fin de suite, suivant que M. Chapleau accepterait ou refuserait les conditions qu'il allait imposer, lui, M. Mercier était prêt à faire la déclaration suivante : qu'il consentirait à discuter la fondation d'un ministère de coalition avec M. Chapleau : 1. Si cette coalition avait pour but l'abolition du conseil législatif ; 2. Si le parti libéral recevait sa part dans la distribution des postes importants de ce nouveau cabinet ; et si certaines questions de personnalités et de détails importants pouvaient être réglées à la satisfaction des deux partis, et 3., si on permettait à M. Mercier de consulter ses amis et de leur soumettre le projet avant de ne rien conclure.

M. Mousseau répondit que M. Chapleau s'attendait à ce que l'abolition du conseil serait exigée qu'il croyait l'entente possible sur ces bases, que M. Mercier aurait naturellement le droit de se consulter avec ses amis avant de ne rien conclure qu'il désirerait que MM. Thibaudeau et Mercier rencontrassent M. Chapleau le lendemain, dimanche le 22, afin de procéder plus loin dans les négociations.

M. Mercier ayant déclaré qu'il ne pourrait rencontrer M. Chapleau que vers la fin de la semaine suivante, M. Mousseau remarqua qu'il désirait qu'il n'y eût pas de malentendu et qu'il voulait savoir s'il avait bien compris la déclaration de M. Mercier il répéta alors la dite déclaration et demanda si c'était bien cela, M. Mercier répondit affirmativement.

M. Mousseau voulut alors savoir si M. Thibaudeau approuvait cette déclaration de M. Mercier. M. Thibaudeau répondit qu'il ne pouvait s'engager ni engager le parti d'une manière formelle, mais qu'il pensait qu'une coalition n'était pas impossible sur de telles bases et qu'il consentait à la discuter.

L'entrevue fut alors ajournée. M. Mousseau devait s'entendre avec M. Thibaudeau sur la date de la nouvelle réunion.

Les choses en restèrent là jusqu'au 17 mars 1880, jour de l'enterrement du regretté M. Holton, et durant ce temps là de nombreuses correspondances furent échangées entre MM. Thibaudeau et Mercier, le premier ne désirant plus continuer les négociations sur les mêmes bases, et celui-ci voulant les continuer.

Le 17 mars, plusieurs libéraux se rencontrèrent chez L. O. David et ce document leur fut donné. Là, il fut décidé de fixer le jour de la nouvelle entrevue et MM. Thibaudeau et Mercier allèrent le même soir trouver M. Mousseau pour l'informer qu'ils étaient prêts à continuer les négociations sur les bases posées. L'entrevue fut fixée au lendemain matin, au bureau du gouvernement rue St-Gabriel, mais "La Patrie" ayant publié un article le matin, révélant les négociations, M. Mousseau déclara qu'il fallait ajourner et laisser faire pour le moment.

(Signé) HONORÉ MERCIER. Ce document rédigé par M. Mercier, dans son cabinet, est aujourd'hui le grand et le seul cheval de bataille des ennemis de M. Chapleau et des adversaires de M. Mousseau. Encore une fois les assertions de M. Mercier ne sont pas des articles de foi, pas plus son memorandum que les écrits qui remplissent les colonnes du Temps.

D'autres lettres très intéressantes verront bientôt le jour au sujet de la fameuse coalition.

Le Chemin de fer du Pacifique

La rapidité avec laquelle les travaux de construction sont poussés par la compagnie du Pacifique Canadien, est vraiment extraordinaire. Le rapport des recettes au nombre de milles exploités est également digne d'attention. La longueur exploitée actuellement est de 1704 milles, contre 799 pendant la période correspondante de 1882, et les recettes de la première semaine de septembre ont été de \$106,000, soit \$270 par mille par mois. Les recettes de la semaine correspondante de 1882 ont été de \$54,000 ; l'augmentation est donc de \$52,000.

Si l'on tient compte du fait que le Pacifique Canadien n'a encore atteint aucun de ses objectifs à l'ouest et qu'il n'est pas encore parfaitement homogène dans l'est, on verra que ces chiffres sont très satisfaisants. La

ligne entière de Callendar à Port Moody a 2647 milles et, en comptant les embranchements, 3,304 milles. On voit qu'il y a plus de la moitié de fait.

La Presse Associée

Nous détachons d'une correspondance parisienne de M. Foursin Escande, un des membres les plus actifs et les plus dévoués de l'Association des journalistes de Québec, le passage suivant :

"La 'presse associée de la province de Québec,' toute récente que soit son origine, est déjà connue à Paris. Nous l'apprenons par l'envoi à titre gracieux que nous font maintenant les éditeurs parisiens, d'un exemplaire de chacun de leurs livres nouveaux. Nous les en remercions cordialement et désormais nous ferons une place spéciale dans les journaux qui font partie de notre association, à une revue dans laquelle nous rendrons compte régulièrement, de tous les ouvrages et pièces de théâtre que notre bibliothèque recevra ainsi.

Nous le ferons avec justice, et en tout cas, avec sincérité.

Nous remplissons avec le même soin nos devoirs envers le public canadien, en le mettant en garde contre des œuvres mauvaises, soit en lui dénonçant le caractère immoral dont elles pourraient être atteintes soit si nous avons lieu de croire, qu'elles ne puissent être connues et parveniri par une autre voie— simplement en n'en parlant pas du tout.

Ces mesures 'prophylactiques' comme on dit par ces temps de choléra, s'imposent absolument, elles aideront considérablement à la vulgarisation de la bonne et belle littérature française dans la province, en la dégageant soigneusement des produits simulés dont le voisinage pourrait la compromettre et la faire suspecter."

INFORMATIONS

Sir Hector Langevin, actuellement à Ottawa, partira ce soir, pour Québec où il séjournera quelques jours.

Sir Hector a remis à plus tard son voyage au nord-ouest.

Le département des Travaux Publics a reçu, en tout, huit soumissions pour la construction des nouvelles bâtisses départementales.

Le Canadien annonce que la soumission de M. Charlebois a été considérée la plus avantageuse, et qu'en conséquence il a obtenu le contrat du gouvernement fédéral.

Le Monteur Acadien dit, en annonçant l'excursion de la Presse Associée à travers les Provinces Maritimes, que les journalistes seront partout les bienvenus.

Une dépêche de Paris, en date du 12, annonce que l'Union, l'organe des législatifs, cesse de paraître. Dans un article d'adieu, ce journal dit que sa mission s'est terminée avec la mort du comte de Chambord.

La Princesse Louise a écrit à Sir Hector Langevin pour lui exprimer son désir de laisser aux canadiens avant son départ un souvenir de son séjour au milieu d'eux. C'est une peinture faite par la Princesse elle-même, de quatre à cinq pieds de hauteur, et qui a été envoyée à l'exposition de Boston. Sir Hector a répondu à son altesse Royale qu'il acceptait ce don gracieusement, ce tableau sera exposé dans la Galerie nationale.

Le Progrès de Valleyfield, dont le propriétaire est M. Romain Brossoit, propose la mise en nomination d'un candidat libéral dans le comté de Jacques-Cartier. Et ce pauvre M. Descarries qu'allez-vous en faire ? Et M. Mercier !

Il nous fait plaisir de constater que nos confrères de la presse libérale sont sous l'impression que le rédacteur en chef du Courrier n'a jamais été sur le marché. Mais, d'un autre côté qu'ils n'aillent pas croire que le propriétaire de notre journal s'engraisse aux dépens du trésor de la province, sous forme de profits dans les jobs ministériels. On nous accorde comme aux autres journaux conservateurs certaines faveurs, mais rien de plus. Quand M. Joly était au pouvoir, il favorisait ses amis de l'Electeur et de la Concorde, et si les libéraux ont encore deux organes à Québec et aux Trois-Rivières, c'est

bien grâce au picotin qui leur fut alors distribué sans trop de parcimonie. La Concorde surtout ne doit pas avoir oublié les jobs qui lui furent accordés par l'ex-orateur Turcotte.

La nomination des candidats au siège laissé vacant par la résignation de M. Girouard a eu lieu aujourd'hui, à midi, à Richibouctou, et s'il y a votation, elle se fera le samedi, 22 courant. Nous avons lieu d'espérer que notre ami M. Landry sera élu par acclamation. Le candidat banal, McInerney, défait en 1882 par 600 voix, est le seul candidat gril-libéral qui semblerait désirer une nouvelle défaite.

L'Evénement veut bien nous adresser des condoléances, en disant de nous consoler, parce que nous avons été moins maltraité encore que son rédacteur accusé de renégat, de voleur, etc.

C'est une bien petite fiche de consolation.

Les histoires de M. Sulte

(Suite)

On voit, par là, que la ligne anti-catholique d'Oka n'a rien inventé. Les jésuites et les sulpiciens employaient tout au monde, pour amener les sauvages à résider dans les réductions. L'intendant Duchesneau faisait rapport en 1680 qu'il y en avait 960 dans les divers établissements ; en 1698, les jésuites en avaient réuni 1257 et les sulpiciens 273, iroquois, hurons et abénakis.

Les deux tiers du pays dépendent des ecclésiastiques, dit le mémoire que M. Sulte a cru avoir découvert. La superficie de la province de Québec est évaluée à 120,000,000 d'arpents ; or la superficie totale de toutes les seigneuries qui ont appartenu ou qui appartiennent encore aux communautés d'hommes et de femmes, tout compris, n'atteint pas le chiffre de 2,500,000 arpents, et le total de la superficie seigneuriale est estimé à environ 13,000,000 d'arpents. En sorte qu'au lieu d'être "les deux tiers" du pays, la totalité des biens domaniaux des communautés n'en couvre qu'à peu près la cinquième partie, et moins que la cinquième partie des seigneuries données avec obligation d'établir.

"L'autre exemple, tiré de ces mêmes 'accusations,' a trait à la découverte du Mississippi, projetée par les jésuites et à laquelle ils ont eu une si large part. On lit à la page 324 :— 'Ils ont les jésuites' résolu de faire demander 'eux-mêmes cette concession (aux illinois) pour les sieurs Joliet et Lebert, et le premier desquels ils ont vanté par avance qu'ils n'ont voyagé qu'après le sieur de la Salle, lequel même vous témoigne que la relation du sieur Joliet est fautive en beaucoup de choses.' Les mots en italiques ici sont également en italiques, dans le volume de M. Margry.

On connaît la relation de la découverte du Mississippi par Joliette et le Père Marquette. Cette découverte eut lieu en 1673, et la relation en fut imprimée cinq ans avant le départ de la Salle pour un premier voyage qui ne le conduisit, en deux ans, que sur les bords du lac Michigan, que fréquentaient les jésuites, les interprètes et les traiteurs, depuis déjà bien des années avant que la Salle eût mis les pieds en Amérique. De la Salle ne vit le Mississippi qu'en 1682, neuf ans après Joliette et Marquette. M. de Frontenac en sa qualité de gouverneur, était partie dans toutes les transactions relatives à ces expéditions. Il écrivait à Colbert après le départ de Joliette :

"M. Talon a aussi jugé expédient pour le service d'envoyer le sieur Joliette à la découverte de la mer du Sud, par le pays des Maskoutens et la grande rivière qu'ils appellent Mississippi qu'on croit se décharger dans la mer de Californie. C'est un homme fort entendu dans ces sortes de découvertes et qui a déjà été jusque auprès de cette grande rivière dont il promet de découvrir l'embouchure" (Margry volume I p. 255).

Frontenac écrivait à Colbert en novembre 1674 :— "Le sieur Joliet, que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte de la mer du Sud, lorsque j'arrivai de France, en est de retour depuis trois mois et a découvert des pays admirables... Il a été jusque à dix journées près du golfe du Mexique... Je vous envoie par mon secrétaire la carte qu'il en a faite et les remarques dont il s'est pu souvenir ayant perdu tous ses mémoires et ses journaux dans le naufrage qu'il fit en vue de Montréal où il pensa se noyer après avoir fait un voyage de douze cents lieues. Il avait laissé dans le lac Supérieur, au Sault Sainte Marie chez les Pères, des copies de ses journaux, que nous ne saurions avoir que l'année prochaine, par où vous apprendrez encore plus de particularités de cette découverte, dont il s'est très bien acquitté."

Comment ce même homme, qui écrivait ces lignes, en 1673 et en 1674, et qui ne recevait de France qu'en 1678, "la permission au Sieur de la Salle de découvrir la partie occidentale de la Nouvelle-France" (Margry, volume I, page 337) comment cet homme a-t-il pu écrire dans un document, qui porte la date de 1677, les mots déjà cités : "quoiqu'il (Joliette) n'ait voyagé qu'après le sieur de la Salle." Et comment pouvez-vous trouver des gens qui s'inspirent et s'autorisent de pareils documents Parcequ'elle sera toujours vraie, cette autre parole : L'iniquité se ment à elle-même. M. Sulte ne nous dit point dans quel

endroit des publications de M. Margry il a pris la fautive citation de Bassuet, l'excellente raison que ce dernier n'est pas l'auteur de cette fabrication. C'est M. Sulte seul qui a commis cette honnête action et qui, pour se tirer d'affaire, a en recours à la non moins honnête action d'en attribuer la responsabilité à M. Margry. M. Sulte n'indique pas, non plus, la source de "ces enseignements" qui pourraient le justifier d'avoir contredit une autorité contemporaine, à l'égard d'un état de population donné pour l'année 1653. Le fait est qu'il a dit : "Nous estimons la population fixe à six cents soixante-quinze âmes" et "la population du Canada, en 1653, ne dépassait pas un million d'âmes," comme il aurait dix-sept cent soixante et dix-sept et une douzaine de cents, si cela lui était passé par la tête.

J. C. Taché.

(A suivre)

Remerciement

Les religieux du couvent de Charlesbourg prient les Dames directrices du Bazar qui a été tenu dans cette paroisse en faveur de leur Institution, et toutes les personnes qui ont si bien secondées dans cette bonne œuvre, d'agréer le témoignage de leur vive et sincère reconnaissance.

Elles sont heureuses de faire connaître que ce Bazar a produit, toutes dépenses payées et y compris la recette d'une soirée dramatique donnée pour la même fin, la jolie somme de sept cent quatre piastres (\$704.00). Ce résultat est certainement un succès, et démontre mieux que les paroles, le zèle des Dames qui ont travaillé à ce Bazar et l'inépuisable charité des paroissiens de Charlesbourg. Un remerciement particulier est dû aux personnes charitables de la ville qui ont contribué à cette œuvre.

Le nouveau couvent à Charlesbourg a ouvert ses classes le 3-septembre dernier. Toutes les précautions ont été prises pour que la santé des élèves n'ait pas à souffrir de la fraîcheur des murs. Dans ce but encore, le dortoir ne sera pas, d'ici à quelques temps, dans le couvent neuf, mais dans l'ancien. Quant aux classes, un médecin a déclaré que dès maintenant elles sont parfaitement saines, et n'offrent aucun danger.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 14 septembre 1883.

On parle de la possibilité d'un congrès des Puissances européennes. Le Conseil des ministres approuve l'envoi des nouvelles troupes au Tonkin ; mais en même temps on vise à la conciliation, et les négociations diplomatiques se poursuivent avec la Chine.

M. le sénateur Victor Lefranc est mort.

La nouvelle de la maladie de M. de Bismarck est contredite.

Le gouvernement espagnol n'a pas accepté la démission de son ambassadeur à Paris. Les troubles de Canton ont commencé par une querelle entre un portugais et un chinois, et par la mort du chinois, que le portugais avait jeté à l'eau. Des malfaiteurs ont profité de l'occasion pour se livrer au pillage. Maintenant la ville est tranquille.

Une bataille de 8 heures a eu lieu entre Hanoi et Sontay, près la rivière Rouge. Les Français ont perdu 2 officiers et 50 hommes ; on évalue à 500 hommes la perte des Pavillons Noirs. Les Français tiennent garnison à Hanoi.

ANGLETERRE

Londres, 14 septembre.

Le congrès des Unions du commerce se continue à Birmingham. Incendie du château de Cortachey, en Ecosse ; perte 60 000 livres sterling.

HOLLANDE

Amsterdam, 14 septembre.

Un Congrès du Commerce et de l'Industrie se tient en ce moment à Ansterdam. A propos de la question monétaire, on propose l'adoption d'un double étalon qui aurait cours dans toute l'Europe et dans l'Amérique.

AMERIQUE

Le gouvernement d'Haiti a repris plusieurs villes sur les insurgés, et continue à poursuivre les rebelles.

Un navire venant d'Honolulu a un cas de lépre à bord ; on le tient en quarantaine à San-Francisco.

A Atlanta, le nommé Montross distributeur d'un journal obscène, a été condamné à 1000 dollars d'amende ou à 12 mois de prison.

A Brooklyn, incendie de deux fabriques ; pertes 170,000 dollars.

NOUVELLES DE MONTMAGNY.—Mgr l'archevêque donnera la confirmation, le dimanche 10 octobre prochain aux enfants de la paroisse de Montmagny. On dit qu'il y a un nombre considérable d'élèves au Collège de Montmagny. Le Principal, M. Dufresne a été obligé de refuser l'admission de plusieurs enfants, à cause de l'étroitesse du local.

CALENDRIER DE 1883

17^e année de la Confédération canadienne. 9^e mois : SEPTEMBRE, dédié aux saints Anges.—30 jours. Dimanches : les 2, 9, 16, 23, 30. Nativité le 8 ; saint Michel le 29. La Lune à l'apogée le 5, au périgée le 20. Nouvelle lune le 1, à 9 h. 29 m. du matin. Premier quartier le 9, à 1 h. 53 m. du soir. Pleine lune le 16, à 4 h. 57 m. du soir. Dernier quartier le 23, à 8 h. 6 m. du matin.

15 Septembre, samedi.

15^e jour de la Lune, 358^e de l'année. Matées : matin 5 h. 9 m. soir 5 h. 31 m. Octave de la Nativité de Marie.—En 1834, convention entre Napoléon III et Victor-Emmanuel sur Rome. Durée du jour 12 h. 32 m., de la nuit 11 h. 28 m. Lever du Soleil 5 h. 40 m., coucher 6 h. 12 m. Milieu du jour à midi moins 5 minutes. Hauteur du Soleil 46° 2'. Lune : lever à 5 h. 16 m. du soir, coucher demain à 5 h. 16 m. du matin.

SOMMAIRE

France. Une visite à Louise Lateau. Allemagne. L'expédition du Tonkin. FEUILLETON.—Louis Breull. (A suivre). Excursion de la presse. La coalition. Le chemin de fer du Pacifique. La presse associée. Informations. Les histoires de M. Sulte. Remerciement. Résumés des dépêches. Amérique. Les nouvelles. Guide des voyageurs—Marché au bois.—Marché au charbon.—[Voir 4^eme page.]

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de Poste.—A. G. Tourangeau. Nouvelles marchandises.—Behan Bros. Huile ! Huile ! Contrats de la malle.—William G. Sheppard. Institutrice demandée. Une merveilleuse histoire.—Dr J. C. Ayer & Co. Pâtes d'Ayer. Salon de Musique—G. Hébert. Leçons particulières.—A. Michel. On demande.—M. Richard Boulet. Terre à vendre.—Mlle Marianne Marcotte. Enseignement.—Dame Veuve O. Biron. On a besoin d'un bon tourneur.—S. Twose.

CANADA

QUEBEC, 15 SEPTEMBRE 1883

Excursion de la presse

Les membres de la Presse Associée de la province de Québec, dont l'intention est de prendre part à l'excursion dans les Provinces Maritimes, ne doivent pas oublier que le départ se fera lundi matin, à 6.45, de Québec, par le bateau-traversier, et de Lévis, à 8.10 A. M., par l'Intercolonial.

Les messieurs dont les noms suivent, feront certainement partie de l'excursion de 1883.

N. LeVasseur, président, de l'Evénement.

N. E. Dionne, secrétaire, du Courrier du Canada.

J. Carrel, vice-président, du Daily Telegraph.

G. I. Barthe et fils, de la Gazette de Sorel.

M. Whalen, du Post.

M. E. T. D. Chambers, du Morning Chronicle.

M. Fancher de St-Maurice, du Journal de Québec.

M. W. Lynch, de l'Alpha.

M. Ed. Aubé, de la Concorde.

M. G. B. Marchand, du Franco Canadien.

M. Bruno Duval, du Constitutionnel.

M. F. H. Proulx, de la Gazette des Campagnes.

M. Bateau Turcotte, du Journal de Québec.

M. Joseph Roy, du Quotidien.

M. Louis Fortier, du Journal de la Chambre.

M. Chs Langelier, de l'Electeur.

M. Chs Darveau, du Naturaliste Canadien.

M. Théophile LeVasseur, du Canadien.

Petites Nouvelles

LA 4ÈME PAGE.—Guide des voyageurs.—Marché au bois.—Marché au charbon. MUSIQUE SUR LA TERRASSE.—Ce soir la musique de la Batterie "A" jouera sur la Terrasse Frontenac. —Le Rénovateur des Cheveux de Hall rend la chevelure souple, soyeuse, brillante; il est sans rivaux pour la toilette. CHANGEMENT D'HEURES.—On dit que lundi prochain, les convois du chemin de fer de la ligne Nord vont commencer à circuler comme d'habitude; les convois éclair cessant leur service. SOIRÉE BUELL.—On annonce que ce n'est pas dimanche mais bien lundi prochain que M. Buell donnera sa soirée à la salle de N. D. de Lourdes, Saint-Sauveur. ESSAI.—On va faire l'essai d'un télégraphe souterrain à Montréal. REVENDEUR.—Sir Hector Langevin doit arriver ce soir à Québec et y passer quelques jours. M. le Juge Routhier doit partir vers le premier novembre prochain pour l'Europe. VICE-ROYAL.—Demain matin le Marquis de Lorne, la princesse Louise et le prince George arriveront à Québec par le "Montréal." RENVERSANT.—Le "Canadien" est renversé de voir que l'on ait annoncé que M. Cloutier le poursuivait pour libel. Pourquoi se pâmer! ÉLECTION ANNUELLE.—Les officiers de l'Union Musicale de Québec, pour l'année courante, sont: Président: M. Ephrem Dugal. Organiste: M. George Hébert. Maître de chapelle: M. Clodomir Delisle. Secrétaire: M. Alphonse Côté. Trésorier: M. Félix Gauvreau. Bibliothécaire: M. Clovis Fecteau. Membres adjoints du comité: MM. Théophile Dugal, Arthur Frédéric. MALLÉS.—Il est vraiment regrettable que l'on ne puisse avoir à temps les journaux qui nous viennent par le Grand-Tronc. Hier ils ne nous ont été distribués qu'à 11.30 hs. A. M. ECHO DU CONSEIL DE VILLE.—Une lettre du député ministre de la Milice M. Panet, informe le conseil que pour ouvrir la rue Richelieu jusqu'à la rue McMahon, il faudrait enlever certaines bâtisses nécessaires à la cartoucherie, et qu'en outre il serait dangereux d'ouvrir à la circulation publique un endroit si rapproché de la fabrique de cartouche. Le comité des finances recommande que les crédits suivants soient votés à même le fonds des dépenses imprévues: Drainage, rue St-Roch.....\$1,400 Nivellement, rue St-Patrice... 400 Annonces et impressions..... 500 Édifices municipaux..... 400 Ce rapport est adopté. On a discuté beaucoup la question de l'élargissement de la rue St-Jean. M. Chouinard proposa la prise en considération du rapport du comité des chemins sur cette question. Après un débat animé cette proposition fut rejetée. On va probablement avoir recours à l'expropriation forcée de la propriété DeBlois. MONT.—Hier un magnifique terrain s'est tué en tombant en bas de la porte St-Jean. Cela ne se voit pas tous les jours. On disait qu'il était empoisonné. BONNE NOTE.—Une bonne note pour nos couvents. Melle Millor, fille du poète américain Joaquin Miller, est entrée au couvent de Jésus-Marie, à Sillery. Le couvent de Bellevue a aussi quatre élèves venant de la Louisiane. ÉDIFICES DÉPARTEMENTAUX À OTTAWA.—La soumission de M. Charlebois pour les nouvelles bâtisses parlementaires à Ottawa est de \$34,000 moindre que la plus basse des autres soumissions; elle s'élève à \$380,000. M. Charlebois a reçu hier un télégramme lui annonçant qu'il avait obtenu le contrat. Ce M. Charlebois est le même qui construit le Palais du Parlement à Québec. LE NORTHAMPTON.—La frégate Northampton est entrée en rade hier matin et s'est ancrée en face du quai de la traversée. L'apparence de la frégate a changé beaucoup; elle était blanche lors de son dernier voyage en Canada aujourd'hui elle est noire. On suggère l'idée de faire un combat simulé où la lutte sur les Plaines serait soutenue par les frégates. Le combat aurait lieu le samedi prochain. Ce serait une belle fête pour les citoyens de Québec. Nous aimerions aussi que l'on fit des démarches pour obtenir la faveur d'un concert sur la Terrasse par la musique du Northampton. TÉMOIGNAGE PLATTEAU.—Son excellence le Marquis de Lorne vient d'envoyer à M. Dion de Chambly, une lettre qui est très

flatteuse pour les canadiens en général. Le 10 août dernier eut lieu à Chambly la pose d'une pierre portant le nom de Lorne et destinée à recevoir tous les documents relatifs à l'inauguration du monument Salaberry. C'est en réponse à M. Dion, qui lui faisait part de cette évenement, que Son Excellence adressa la lettre suivante: Hôtel du gouvernement Ottawa, 11 septembre 1883. Mon cher M. Dion, Permettez-moi de vous remercier pour votre bonne lettre. Je voudrais pouvoir de nouveau visiter Chambly et je garderais toujours la mémoire du beau jour où j'eus le plaisir d'y rencontrer tant de personnes venues de toutes les parties de la province de Québec, à l'occasion de l'inauguration de la statue du colonel de Salaberry. Nous partons—hélas!—le 27 octobre, et ce sera un triste jour pour moi. Croyez moi, Votre etc., LORNE. CONDAMNÉ.—Brochu, accusé de vol a subi à Québec, hier matin, en cour de police, un procès sommaire. Ce n'était pas la première fois que ce coquin se pavait sur le banc des prisonniers. Aussi le juge ne s'est pas montré indulgent pour le récidiviste, qu'il a condamné à trois ans de pénitencier. ENTREPRISE.—C'est la soumission de messieurs Thériault et Deschênes que le gouvernement a trouvée la plus avantageuse pour la construction des quatre milles de chemin de fer, à la Rivière du Loup, depuis la station de l'Intercolonial jusqu'au quai. Quant au prix, on parle de douze mille piastres par mille. Au Russell House Les parloirs au Russell House occupés par les chirurgiens de l'Intercolonial Throat and Lung Institute, de Montréal ont toujours été comblés, depuis l'arrivée des médecins, d'invalides venant essayer le Spiromètre de M. le Dr Souvielle pour le traitement de la consommation, des bronchites, de l'asthme, des catarrhes et de la surdité catarrhale, du cœur, de la gorge et de toutes les maladies des conduits de l'air. Ils sont pour demeurer encore plusieurs jours en cette ville. On nous informe que les médecins et les invalides peuvent consulter les chirurgiens et essayer les instruments gratuits. Pendant une visite en France M. le Dr Souvielle ex-Aide-Chirurgien de l'Armée Française et fondateur de l'Institut International, était visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement Spirométrique, pour les maladies chroniques connues sous les noms de Catarrhe, Surdité Catarrhale, Bronchite, Asthme, pour maladies de la gorge et des poumons. Ces messieurs disent qu'avec le traitement par le Spiromètre, ces terribles maladies ne sont plus à craindre, et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases. Le Dr a obtenu l'assistance de plusieurs spécialistes Français et Anglais, qui sont à la tête de ses différents bureaux. Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvielle, ex-Aide-Chirurgien de l'Armée Française, 13, Philippe Square, Montréal; 173, Church St, Toronto; 106, Alexander St, Winnipeg. Bureaux pour le Canada. Renseignements donnés gratuitement sur réception d'un timbre-poste. Les Médecins et les malades sont invités à faire l'essai du Spiromètre gratuitement aux bureaux. Les chirurgiens de l'Institut International sont encore au Russell House pour quelques jours. Québec, 16 août 1883.—1 an. 849

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille. Mères! Mères! Mères! Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIBOP CALMANT de MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dirait pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 26 janvier 1883—1 an

ATER DE LUNDI PROCHAIN, LE 17 COURANT, et jusqu'à nouvel avis, la MALLE DE L'QUEST, par le Chemin de Fer du Nord, maintenant fermé à 3.15 P. M., sera fermée à 6 HEURES P. M., et un Fac Supplémentaire à 8 HEURES P. M. A. G. TOURANGEAU, Maître de Poste. Bureau de Poste, Québec, 15 septembre 1883. 15 septembre 1883—1f. 872

Contrats de la Malle. DES soumissions adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à OTTAWA jusqu'au MIDI, le 28 SEPTEMBRE prochain, pour le transport des Malls de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du PREMIER JANVIER 1884. ANCIENNE LORETTE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE FOIS PAR SEMAINE. CHEMIN TACHÉ et ST-FRANÇOIS-XAVIER DE VIGER, DEUX FOIS PAR SEMAINE. CRAMBOURNE et FRAPTON, DEUX FOIS PAR SEMAINE. GRANDE BAIE et LANSE ST-JEAN, DEUX FOIS PAR SEMAINE. LAMARTINE et LA STATION DE LISLET, QUATRE FOIS PAR SEMAINE. LAMBTON et VALLETORT, SIX FOIS PAR SEMAINE. MATANE et ST-ANNE DES MONTS, TROIS FOIS PAR SEMAINE. NORTH HAM et ST-OLIVIER DE GARTHBY, UNE FOIS PAR SEMAINE. POINTE BLEUE et ROBERVAL, TROIS FOIS PAR SEMAINE. ST-FABIEN et LA STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE FOIS PAR SEMAINE. ST-LOUISE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE FOIS PAR SEMAINE. ST-LUC et LA STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE FOIS PAR SEMAINE. ST-MALACHIE et STANDON, SIX FOIS PAR SEMAINE. ST-SAUVEUR DE QUÉBEC et LES BOITES AUX LETTRES, VINGT-QUATRE FOIS PAR SEMAINE. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés seront en vue aux Bureaux des Postes ci-haut mentionnés, aux Bureaux Intermédiaires, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 13 août 1883. WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes. Québec, 13 septembre 1883—3f 871

NOUVELLES Marchandises! Nous ouvrons en ce moment notre premier entrepôt de nos Importations d'Automne!!! Vt. Etoffes à la Robe et de fantaisies Satins Brochés et unis. Velveteens Brochés et unis. Etoffes de deuil de tous les genres. Nouvelles Garnitures pour robes, en grande variété. Tweeds Anglais et E. essais, nouveaux patrons. Draps et Serges pour habillements, Couteaux, etc., etc., etc. Bonnetteries, Ecosaises pour Dames et Messieurs. GANTS, RUBANS, DENTELLES, COUS, POIGNETS, CRAVATES, ETC., ETC. Toiles d'Irlande. Nous faisons des toiles d'Irlande une spécialité. Notre assortiment de toile damassée pour napes, de serviettes de toiles pour rouleaux, de serviettes à verres, est d'une quantité inusitée, bien assorti et des meilleurs valeurs que nous ayons jamais offertes. Les meilleures laines Ecosaises, GROSSES et FINES de toutes nuances. Behan Bros.

Vitres colorées Ne coûtant qu'une bagatelle! LE SOUSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ Unique Agent DANS CE DISTRICT POUR LE "Glacier" patenti POUR DÉCORATION DES FENÊTRES est prêt à recevoir des commandes pour l'embellissement des Églises, Chapelles, résidences privées, Salles publiques, etc., etc. Contrairement à beaucoup d'autres articles inventés pour la décoration des fenêtres, celui-ci ne peut-être effacé, déformé par le nettoyage ou avarié par le froid. Les ciels-ouverts pour escaliers, les panneaux de portes, les lumières de côté, les conservatoires, les lavatoires, les librairies, etc., sont gentiment embellis par la Décoration-Glacier!!! Les Hôtelliers le trouveront très utile pour perfectionner les fenêtres ayant vu leur arrière. On peut voir des échantillons, obtenir des informations et donner des ordres chez DAWSON & CIE, 72, rue St-Pierre, ainsi que chez l'agent WM M. MACDONALD, Rue St-Jean. Québec, 11 août 1883— 84 Salon de Musique Monsieur George Hébert, organiste à l'Église St-Jean-Baptiste, ouvrira ses cours de piano chant, orgue et harmonie, le 10 septembre prochain à son domicile, No 318, rue St-Jean. Leçons à domicile à des conditions spéciales 3 sept. 1883.—15j 866

Une Merveilleuse Histoire RACONTÉE EN DEUX LETTRES. DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882. Messieurs: Mon père demeura à Glover, Vt. Il y a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses cicatrices commencent à se montrer, et peu à peu se multipliaient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'un meilleur santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits qu'j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

Le Père: "C'est pour moi un plaisir, de venir en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRAX PHILLIPS." Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de tout impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système. PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit: "Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet de longue date à de violentes maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médicament je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente. W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO., Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882. J'amales elles n'ont manqué. "Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infatigable et agréable à prendre. Pour la DYSPÉPSIE elles sont inappréciables. J. T. HAYES." Mexia, Texas, 17 Juin, 1882. La Constipation guérie. Le REV. FRANCIS B. HARLOWE, écrivain de Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médicaments de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps. PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendues par tous les Droguistes.

CREDIT PAROISSIAL 268, Rue Notre-Dame, Montréal C. B. Lanctot, IMPORTATEUR d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise DE TOUTS GENRES MANUFACTURE de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques. Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cièrges, Chandeliers, Huile d'olive. Encens, Bougies, et Chandeliers de cire, Braises-encens, Chapelets, Images, Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels. Mérinos à Soutanes, Sacs noirs, Draps noirs, Toiles, Soieries de toute couleurs et qualités, Etoffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'art, de fantaisie, religieux, etc. Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe discontinuant ces affaires. Assortiments des plus complets en drap d'or et en soie, non brodés, et brodés or et soie, à la mécanique et à l'aiguille. Prix exceptionnels et fournis sur demande. Satisfaction garantie. Québec, 11 décembre 1882—1an. 517

Pilules d'Ayer. La plupart des maladies qui agitent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérèglements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infatigable, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement qu'elle estime elles sont tenues par la profession médicale. Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux. Une Victime du Mal de Tête nous écrit: "Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet de longue date à de violentes maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médicament je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente. W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO., Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882. J'amales elles n'ont manqué. "Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infatigable et agréable à prendre. Pour la DYSPÉPSIE elles sont inappréciables. J. T. HAYES." Mexia, Texas, 17 Juin, 1882. La Constipation guérie. Le REV. FRANCIS B. HARLOWE, écrivain de Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médicaments de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

UNE TERRE à vendre. UNE TERRE située à 2 milles de la station du chemin de fer à St-Raymond, ayant deux arpents de front sur 20 de profondeur, avec maison et grange. Bonne terre et bon poste pour la pêche. S'adresser à Mlle MARIANNE MARCOTTE, Chez M. JOSEPH MARCOTTE, Rue St-Gabriel, No 49, Faubourg St-Jean, Québec. Conditions faciles. Québec, 23 août 1883—1m. 857

LEÇONS PARTICULIÈRES. MONSIEUR A. MICHEL donne chez lui, RUE DE LA REINE, 123, des leçons particulières de Mathématiques, spécialement en préparation au Service civil, à l'Arpentage, et aux fonctions d'Ingénieur civil. Québec, 22 août 1883. 855

Romance Nouvelle! BLANCHE, TE SOUVIENT-IL, Paroles de J.-B. Caouette, MUSIQUE DE E. VINCELETTE, Prix 50 cts Les Meilleurs PIANOS AMÉRICAINS ET CANADIENS Sont ceux fabriqués par W. Knabe & Cie, de Baltimore et New-York, Etats-Unis. Chickering de Boston, Etats-Unis. Stevenson & Co, Kingston, Ont., Canada. Newcombe & Co, Toronto, " Heintzman & Co, " G. M. Weber & Co, " En vente à Québec seulement chez BERNARD & ALLAIRE. HARMONIUMS! HARMONIUMS! De J. Doherty & Co., Dominion Organ Co., D. Bell, Sons & Co., Pianos et Harmoniums de seconde main à très bas prix. BERNARD & ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique, Québec. MACHINE A COUDRE. La nouvelle machine "Helmate", Williams Singer, de famille, New Williams, Dummett, de New-York, Osborn, Wilson Sewalling Shuttle, etc. Seule agence à Québec. BERNARD et ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique, Québec. Québec, 4 août 1883—1an. Z

Terre à vendre. UNE TERRE située à 2 milles de la station du chemin de fer à St-Raymond, ayant deux arpents de front sur 20 de profondeur, avec maison et grange. Bonne terre et bon poste pour la pêche. S'adresser à Mlle MARIANNE MARCOTTE, Chez M. JOSEPH MARCOTTE, Rue St-Gabriel, No 49, Faubourg St-Jean, Québec. Conditions faciles. Québec, 23 août 1883—1m. 857

ON A BESOIN D'UN BON TOURNEUR EN BOIS. Auquel on payera des gages très élevés. S'adresser à S. TWOSE, Sherbrooke. Québec, 14 août 1883.—1m. 843

INSTITUTRICE DEMANDÉE. ON demande une institutrice d'école élémentaire pour enseigner le français et l'anglais, à la Grosse-Île, à 10 lieues de Québec. Salaire: \$120 outre le logement et le chauffage. Les paiements se feront régulièrement au commencement de chaque mois. S'adresser au COURRIER DU CANADA. Québec, 11 septembre 1883—1m. 870

ON A BESOIN D'UN BON TOURNEUR EN BOIS. Auquel on payera des gages très élevés. S'adresser à S. TWOSE, Sherbrooke. Québec, 14 août 1883.—1m. 843

INSTITUTRICE DEMANDÉE. ON demande une institutrice d'école élémentaire pour enseigner le français et l'anglais, à la Grosse-Île, à 10 lieues de Québec. Salaire: \$120 outre le logement et le chauffage. Les paiements se feront régulièrement au commencement de chaque mois. S'adresser à M. ELIE PLAMONDON, Secrétaire trésorier des écoles de Tewkesbury. Québec, 14 août 1883—1m. 842

! HUILE ! HUILE ! COMME les jours raccourcissent et que les longues soirées approchent, il est temps de regarder à nos lampes, et de décider quelle huile nous devons faire usage. Depuis des années que l'HUILE ASTRAL de Pratt a fait ses preuves, elle est aujourd'hui au premier rang sur la liste, et universellement reconnue comme la plus sûre et la meilleure huile produite. Québec, 13 septembre 1883—1 an. 753

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa...

Se raccordant l'un et l'autre à Montréal, avec les convois de l'Ouest et du chemin de fer du Grand-Tronc...

Il y a un train d'accommodation entre Québec et Trois-Rivières...

Un retour à partir de Trois-Rivières à 3.15 heures a. m., et arrive à Québec à 8.40 heures a. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures P. M.

INTERCOLONIAL

Heure de Québec. Quitteront la Pointe Lévis: Train Express pour Halifax et St-Jean à 7.45 A. M.

Express pour Rivière du Loup et Ste Flavie à 1.00 P M

Accommodation: 7.20 P M

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE. Quitteront la Pointe Lévis: Pour Montréal et Portland à 8.40 P M

EXPRESS. Pour Montréal, Sherbrooke et Island Pond, à 11.30 A M

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera la station du Palais pour St-Raymond, à 5.30 P M; arrivera à St-Raymond à 7.45 P M

10.00 a. m. Train de passagers pour Saint-Raymond tous les lundis et mercredis, arrivant à 12 hrs (midi).

1.15 p. m. Train d'excursion tous les samedis pour Saint-Raymond, arrivant à 3.15 p. m.

6.20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.50 a. m.

6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les lundis, mercredis et samedis, arrivant à 8.40 p. m.

Arrêt à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis

QUÉBEC-CENTRAL

Le convoi Express quitte Lévis à 12.50 h. P. M., et le convoi mixte à 5.30 h. A. M., pour la Beauce, Sherbrooke, etc., etc.

Un convoi mixte quitte Lévis à 3.30 h. P. M., et quitte St-Joseph à 6 h. P. M., arrive à Lévis à 10.00 h. P. M.

Le convoi Express de Sherbrooke arrive à Lévis à 2.40 h. P. M., et à Québec à 3.00, le convoi mixte à 7.00 à Lévis, et à 7.20 à Québec.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les mallets canadiens.

Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives, environ une fois par 15 jours.

Prix du passage de Québec: Cabine \$65, \$70, et \$80; Cabine secondaire: \$10; Entrepont: \$25.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.

Le prix des cabines, aller et retour, varie de \$90 à \$108.

Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi, part de Québec tous les quinze jours, le mardi, à 2 heures P. M., pour Pictou, arrêtant à Métis, Gaspé, Summerside et Charlottetown.

Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'Hotel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Les mardis et vendredis à 7.30 a. m. Le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Les mercredis et samedis à 7.30 a. m. L'Union pour la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, les Eboulements, l'Île aux Coudres, la Malbaie, le Cap à l'Aigle [lorsque la chose sera possible], la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur Brothers fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 heures A. M., excepté les mardis et les samedis où les voyages suivront la marée.

Faisant un voyage régulier tous les dimanches le départ aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de cinquante cents.

ST-ROMUALD ET SILLERY

Le James, capt. Gherty, laisse St-Romuald à huit heures demie, tous les matins, et repart de Québec à onze heures demie. Le deuxième voyage: part de St-Romuald à 1 heure et quart P. M., et part de Québec à 5 heures du soir.

Prix: 15 cents.

ST-NICOLAS

Le Laurentides, Capt A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

Prix: aller et retour 30 cents.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le St-Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschaillons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste-Émilie, Lotbinière, Portneuf, Platon. Départ de Québec, les mardis et samedis. Heure réglée par la marée.

Prix: aller et retour 50 cents.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschaillons et Cap-Santé. Heure réglée par la marée.

STE CROIX

Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain. Pointe aux Trembles et Ecureuils. Heure réglée par la marée.

BERTHIER

Le vapeur Montmagny, d'aujourd'hui à la St-Michel, laissera le marché Champlain, à 3 h. p. m. tous les jours pour les postes intermédiaires, St-Laurent, St-Michel, St-Jean, et pour Berthier tous les mardis, jeudis et vendredis de chaque semaine, et après cette époque jusqu'à la clôture de la navigation à 1 h. p. m. trois fois par semaine seulement, les mardis, jeudis et samedis.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC

A. M. 6.45 Express pour Halifax.

11.00 Train mixte pour Richmond.

12.30 Malle pour la Rivière du Loup.

P. M.

6.30 Train des marchés pour la Rivière du Loup.

7.30 Malle pour l'Ouest.

Les samedis seulement.

12.30 Malle anglaise pour Rimouski.

STATION DE LEVIS

A. M. 5.15 Train du marché de la Rivière du Loup.

7.30 Malle de l'Ouest.

P. M.

2.00 Train mixte de la Rivière du Loup.

3.00 Train mixte de Richmond.

6.45 Train mixte de Richmond.

8.15 Express de Halifax.

LES DIMANCHES

11.30 A M 1.45 P M

Arrêtera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix: 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Vallier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.

Prix: 5 cents.

Lignes d'Omnibus

SILLERY, BELLEVUE ET L'ÉGLISE STE-FOYE

L'omnibus partira de la barrière du chemin de Ste-Foye, tous les jours comme suit: Pour le couvent de Jésus Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodfield:

8.00 a. m., 2.00 p. m., 4.00 p. m., et 6.15 p. m.

LES DIMANCHES

Pour le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont.

1.00 p. m., 2.00 p. m., 3.00 p. m., et 4.00 p. m.

Pour l'église Ste-Foye, le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont tous les jours:

7.00 a. m., 2.00 p. m., et 6.15 p. m.

LES DIMANCHES

Pour le cimetière Belmont seulement

1.00 p. m., 1.30 p. m., 2.00 p. m., 2.30 p. m., 3.00 p. m., 3.30 p. m., 4.00 p. m. et 4.30 p. m.

Prix du passage à l'église Ste-Foye, 15 cents. Aller et retour, 25 cents.

Bébés gratis; 12 ans, 10 cents, aller et retour, 15 cents.

Prix du passage aux couvents et cimetières, 10 cents.—Aller et retour 15 cents.

Bébés gratis; 12 ans 5 cents aller et 5 cents retour.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8.30 A M. Arrive à Québec à 10 heures A M.

Départ du bureau de Poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4 P M

Prix, 50 cts aller et retour

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs, et à midi.

L'après midi à 5 heures et à 6 1/2 heures

Prix, 20 cts aller et retour

CHATEAU RICHER

Partira tous les jours du pont Dorchester à 5 heures du soir, pour le Château.

Prix: aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 1/2 heures P. M. Prix: 50 cents.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir.

Le dimanche de midi à 9.30 h du soir.

Prix: 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

Marché au Bois

Prix par corde

Québec, 15 septembre 1883.

Table listing prices for various types of wood (Sapin, Merisier, Hêtre, Bouleau, Epinette, etc.) per cord.

Marché au Charbon

Québec, 15 septembre 1883.

Table listing prices for different grades of coal (Whishah, Sydney, Anthracite, etc.) per ton.

Télégraphe d'alarme de Québec

- List of addresses for the alarm telegraph system in Québec, including 1 rue Ste Ursule, 2 Ste Anne et Auteuil, etc.

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

ARRANGEMENT D'ETE

LES lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde...

DE LA MALLE DE LIVERPOOL, LONDONDERRY ET DE QUÉBEC

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUÉBEC chaque SAMEDI, (arrêtant à Lorton Foye pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallets qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternatif arrivant à Queenstown pour prendre des passagers d'Angleterre, doivent être expédiés

De Québec:

Table listing shipping schedules and prices for various destinations (SARMAIAN, BUENOS AYREAN, SCANDIAVIAN, etc.) from Québec.

Prix du passage de Québec:

Cabine \$62.65, \$70.00 et \$80.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire \$40.00

Entrepont \$25.00

LES vapeurs du service de

GLASGOW ET QUÉBEC

PHOENICIAN le ou vers le 26 août

COREAN le ou vers le 26 août

GRECIAN le ou vers le 2 sept.

BUENOS AYREAN le ou vers le 9 sept.

MANITOBAN le ou vers le 16 sept.

LUCERNE le ou vers le 23 sept.

GRECIAN le ou vers le 7 oct.

BUENOS AYREAN le ou vers le 14 oct.

LES vapeurs du service de la malle de

Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore,

doivent effectuer leur départ comme suit:

De Halifax:

HIBERNIAN 27 août

CASPIAN 10 septembre

NOVA SCOTIAN 24 septembre

HIBERNIAN 8 octobre

Prix du passage entre

HALIFAX ET SAINT-JEAN.

Cabine \$20.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire \$15.00

Entrepont \$6.00

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les mallets et les passagers pour les Steamers de la malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI matin, à NEUF heures précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 29 août 1883.

PRIX REDUITS!

Chapeaux de Feutre, HABITS IMPERMEABLES À L'EAU

Parapluies de Soie!!

J. C. PATERSON, 27, RUE BUADE.

Québec, 6 septembre 1883. 1062

J & W REID.

FABRIQUANTS DE PAPIER

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambreques et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

M. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et autres sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882.

AVIS

Le bateau à vapeur BIENVENU ayant été nouvellement peint et radoubé, peut être loué pour excursion ou pèlerinages, à des conditions faciles. Il peut transporter confortablement 500 à 600 personnes.

S'adresser au bureau de la compagnie de navigation du St-Laurent, quai St-André, Québec, 16 août 1883. 787

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur le file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE. (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 497

1883-Ligne de la Malle royale-1883

Avis important!

Bonne Nouvelle!

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreux pratiques en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du

PAROISSIEN NOTE.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure.

Je recevrai toutes commandes que l'on voudra bien me faire maintenant, pour être expédiées par la malle ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cette semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que le fera exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au PAROISSIEN NOTÉ à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.00 l'exemplaire et à \$10.80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'est pas une mauvaise affaire) le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'auparavant ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Étant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié.

Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS

LIBRAIRE.

N° 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Québec, 27 mars 1883 1103

R. MORGAN,

Marchand de musique.

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner quelques livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir: Chansons de la France, contenant 69 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnement complet de piano-forte et accessoires. Prix: en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont au même prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié.

Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN,